

UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU V du secteur de l'Aide à la Personne.

3 spécialités :

Accompagnement de la vie à domicile

Accompagnement de la vie en structure collective

Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

La profession

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire ou de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

Le Diplôme d'Etat AES atteste des compétences requises pour exercer simultanément des activités visant à se positionner dans le **champ de l'action sociale**.

Deux parcours :

- **Parcours Complet.**
- **Parcours Certificat de Spécialité :**
prendre contact avec les responsables de formation.

Les conditions d'accès

SATISFAIRE AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION

PC : Une épreuve écrite d'admissibilité :

destinée à apprécier l'intérêt et le niveau d'information du candidat. Cette épreuve se traduit par un questionnaire de 10 questions sur l'actualité médico-sociale, sociale, économique et éducative.

Les lauréats de l'institut du service civique sont dispensés de l'épreuve écrite.

Pour les autres dispenses, prendre contact avec le service des admissions ou télécharger le règlement d'admission sur notre site internet.

Les candidats titulaires du DEAES qui souhaitent obtenir une spécialité différente de celle acquise au diplôme sont dispensés des épreuves d'entrée en formation.

Pour le PCS, titulaire du DEAMP, DEAVS ou mention complémentaire aide à domicile.

Une épreuve orale d'admission :

destinée à apprécier la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale. La durée de l'échange est de 30 mn et s'articule autour d'un document préalablement renseigné par le candidat (voir Projet pédagogique sur notre site) Le jury est composé d'un formateur et d'un professionnel.

Vous pouvez consulter le règlement d'admission sur notre site internet.

La durée

**PC - Formation organisée sur 18 mois en alternance :
15 semaines de cours et 24 semaines de stage.**

PCS - 147 heures théoriques, 175 heures de stage.

Les allègements de formation

Les allègements sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation en fonction du diplôme déjà obtenu.

Nombre d'entrants : 120 personnes pour une formation qui s'articule entre nos sites de Fontainebleau, Melun et Paris.

La VAE

Pour les conditions d'accès par la VAE, **consulter la rubrique «VAE» sur notre site Internet.**

Accompagnant éducatif et social

La formation théorique

525 HEURES

DONT 378 HEURES DE SOCLE COMMUN ET 147 HEURES DE SPÉCIALISATION AU CHOIX DONT

- Accompagnement de la vie à domicile.
- Accompagnement de la vie en structure collective.
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire.

Ces heures sont réparties en 4 domaines de formation (DF).

- DF1 :** Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale (126 h) et 14 heures de spécialisation
- DF2 :** Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité (98 h) et 63 heures de spécialisation
- DF3 :** Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés (63 h) et 28 heures de spécialisation
- DF4 :** Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (70 h) et 42 heures de spécialisation

La formation pratique

840 HEURES (24 semaines)

réparties sur 2 ou 3 stages dont un au moins de 245 heures (7 semaines) couvrant les 4 domaines de formation en lien avec la spécialité choisie.

L'évolution de carrière

Après l'obtention du diplôme et une expérience professionnelle, il est possible d'accéder aux formations de niveaux supérieurs et donc d'évoluer vers les métiers du champ de l'éducation ou du social.

Les prises en charge financières possibles

Formation initiale

Formation financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France - 21 places uniquement pour la spécialité Accompagnement de la vie à domicile.

Salariés / CIF :

Un dossier devra être complété et accompagné d'un devis de formation.

Agents de l'État, des Collectivités Territoriales et de la Fonction Publique Hospitalière :

Un devis de formation sera établi à votre employeur.

Contrats en alternance :

- Période de professionnalisation.
- Contrat de professionnalisation.
- Contrat d'Apprentissage.

Un devis de formation sera établi à votre employeur.

Les aides financières possibles

Les candidats peuvent prétendre aux aides suivantes :

Auprès du Conseil Régional

- Bourse Régionale. Uniquement pour la spécialité Accompagnement de la vie à domicile.

Auprès de Pôle Emploi

- Allocation chômage.

TARIFS

FRAIS DE SÉLECTION : Ecrit 30 € - Oral 40 €

INSCRIPTIONS

OUVERTURE : en février

Les pré-inscriptions s'effectuent exclusivement sur notre site Internet : www.irtsparisidf.asso.fr

Pour la procédure détaillée, consultez le règlement d'admission sur notre site Internet.

VOS CONTACTS

ADMISSION

Service admission Paris
01 73 79 51 16
ADMISSION75@parmentieridf.fr

Service admission Melun
01 78 49 60 10
ADMISSION77@parmentieridf.fr

Fontainebleau

Marie-Pierre PANCRAZI et Séverine NOVELLI
01 78 49 60 90
IRTS77FONTAINEBLEAU@parmentieridf.fr

PÉDAGOGIE

Paris

Responsable de Formation
Jainobai OWARISH
01 73 79 52 36
JOWARISH@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique
Marie-France TURGOT
01 73 79 52 38
MFTURGOT@parmentieridf.fr

Melun

Responsable de Formation
Caroline VERRIER
01 78 49 60 30
CVERRIER@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique
Aura BORHA
01 78 49 60 12
ABORHA@parmentieridf.fr

I N S T I T U T R É G I O N A L D U T R A V A I L S O C I A L



IRTS Paris Île-de-France
PARMENTIER

www.irtsparisidf.asso.fr